

LISTE DES PROPOSITIONS ADOPTÉES AU CONGRÈS AFEAS D'AOÛT 2007

PROTECTION DE LA JEUNESSE (#3 au congrès)

Nous demandons à la ministre de la Famille de nommer un ombudsman protecteur de la jeunesse.

LES GÈNES : DÉBATS PUBLICS (#4 au congrès)

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux et au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions et de l'Accès à l'information du Québec de favoriser des débats publics sur la question de confidentialité de l'information génétique.

LES GÈNES : LOIS (#5 au congrès)

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux et au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions et de l'Accès à l'information du Québec de modifier la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ainsi que la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé pour que ces lois s'appliquent aussi au matériel génétique.

LES GÈNES : RECHERCHES (#6 au congrès)

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux et au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions et de l'Accès à l'information du Québec d'encadrer par une législation les recherches en génétique et de favoriser par cette loi le suivi des protocoles de recherches.

LES GÈNES : DONNÉES GÉNÉTIQUES (#7 au congrès)

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux et au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions et de l'Accès à l'information du Québec d'encadrer par une législation la collecte des données génétiques, la mise en banque de matériel et d'informations génétiques et surtout de limiter l'utilisation de ces informations à des fins médicales uniquement.

LES GÈNES : RÉGLEMENTATION (#8 au congrès)

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux et au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions et de l'Accès à l'information du Québec de contrôler la collecte, la mise en banque et l'utilisation d'informations génétiques au moyen d'une réglementation qui renferme des sanctions sévères et applicables dès la première infraction.

LES GÈNES : RENSEIGNEMENTS GÉNÉTIQUES (#9 au congrès)

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux et au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions et de l'Accès à l'information du Québec d'interdire à toute personne et entreprise de demander, d'exiger ou d'inciter une personne à fournir ses renseignements génétiques à des fins autres que médicales ou dans le cadre d'une enquête judiciaire.

SOINS PALLIATIFS (#10 au congrès: titre modifié)

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec et au ministre de la Santé du Canada d'investir davantage en ressources humaines, matérielles et financières dans les soins palliatifs.

GAZ À EFFET DE SERRE : INDUSTRIE (#11 au congrès)

Nous demandons à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec et au ministre de l'Environnement du Canada d'obliger nos industries à être non polluants dans leurs pratiques.

GAZ À EFFET DE SERRE : ÉNERGIE RENOUVELABLE (#12 au congrès)

Nous demandons à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec et au ministre de l'Environnement du Canada de miser davantage sur les énergies renouvelables telles que l'énergie éolienne, solaire ou géothermique.

GAZ À EFFET DE SERRE (#13 au congrès)

Nous demandons à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec et au ministre de l'Environnement du Canada de faire la promotion de moyens efficaces, afin de réduire la consommation d'énergie et de tout ce qui produit des gaz à effet de serre.

BOUES D'ÉPURATION : NON-UTILISATION (#14 au congrès)

Nous demandons à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de s'assurer de la non-utilisation des boues municipales pour fin de fertilisation agroalimentaire et fourragère.

BOUES D'ÉPURATION : PAPETIÈRES (#15 au congrès)

Nous demandons à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs que les boues des papetières n'excèdent pas le 2% des espaces et des quantités déjà alloués.

ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES (ajout sur le plancher du congrès)

Dans le but de conserver l'identité sociale et culturelle des Québécoises et des Québécois, nous demandons au Gouvernement du Québec une législation provinciale ferme qui permettrait la protection des droits et coutumes de notre collectivité, l'égalité entre les sexes et obligerait toutes les Québécoises et tous les Québécois à respecter ces principes.

DÉPISTAGE CANCER COLORECTAL (ajout sur le plancher du congrès)

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux de mettre sur pied, dans les plus brefs délais, un programme structuré de dépistage du cancer colorectal auprès de la population des 50 ans et plus du Québec.